



Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060

Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666


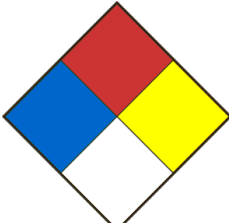
Fax. (Qc): (418) 660-8998

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit CHLORURE D'ACÉTYLE		Utilisation du produit Usage en laboratoire	
Formule chimique CH ₃ COCl		Numéro MAT AP-0708; AR-0108	Masse molaire 78,5
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes ACETYL CHLORIDE, ACETIC CHLORIDE, ACETIC ACID CHLORIDE, ETHANOYL CHLORIDE			
Nom du fournisseur Laboratoire MAT		Adresse - Rue 610, rue Adanac	
Ville Québec		Province Québec	
Code postal G1C 7B7	Internet www.labmat.com	Numéro de téléphone 418-660-8666 / 800-890-8666	
Téléphone en cas d'urgence	CANUTEC: 613-996-6666		CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060
Date FDS préparée 2022-07-26	FDS Préparée par Laboratoire MAT	Courrier électronique labmat@labmat.com	

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT/SGH	Liquides inflammables catégorie 2 Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 1B Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 1 Danger physique non classifié ailleurs catégorie 1 Danger pour la santé non classifié ailleurs catégorie 1
Mention d'avertissement	DANGER
Mentions de danger (H)	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H318 Provoque des lésions oculaires graves. Autre danger physique non classifié ailleurs: Réagit violemment au contact de l'eau. Cause d'autres effets néfastes pour la santé qui diffèrent des autres catégories de dangers, après expositions aiguës ou répétées: Corrosif pour les voies respiratoires.
Conseils de prudence (P)	P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P260 Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. P264 Se laver soigneusement les régions du corps ayant été en contact avec le produit après manipulation. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P321 Traitement spécifique (voir section 4 de la FDS et sur cette étiquette). P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P370 + P378 En cas d'incendie: utiliser de la poudre sèche ou du sable sec pour l'extinction. P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets. La prudence est de mise.
PICTOGRAMMES	
Autres dangers	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)
	Santé 3 Inflammabilité 4 Réactivité 2 Spécial EAU

SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%)
Chlorure d'acétyle	75-36-5	<=100

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si contact avec peau	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si inhalé	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
Si avalé	Si la personne est consciente, faire boire de l'eau. Ne PAS faire vomir. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	Principaux symptômes d'une forte exposition: Lésions oculaires. Lésions cutanées. Brûlures chimiques de la peau. Cause des brûlures, quelles que soient les voies d'exposition. L'effet corrosif supplantera la toxicité pour le produit concentré. Réf. section 11.
Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition.
Conseils généraux	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité	Oui
Conditions d'allumage	La chaleur, les étincelles et la flamme nue.
Agents d'extinction appropriés	Poudre sèche ou sable sec.
Agents d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser d'eau.
Produits de combustion dangereux	Des produits de combustion dangereux se forment en cas de feu: Monoxyde de carbone (CO) Dioxyde de carbone (CO2) Chlorure d'hydrogène gazeux. Phosgène (dichlorure de carbonyle).
Dangers spéciaux de feu et d'explosion	Se décompose violemment au contact de l'eau et libère un gaz acide qui au contact des surfaces métalliques peut générer de l'hydrogène; un gaz potentiellement inflammable et explosif. La vapeur peut parcourir une grande distance et s'enflammer sur des sources d'ignition tels que des chauffettes, des appareils électriques, cigarettes, étincelles, etc.. Les contenants fermés exposés au feu peuvent exploser. Les vapeurs peuvent former des mélanges inflammables ou explosifs avec l'air. Risques d'explosion par réaction chimique spontanée avec le diméthyle sulfoxyde ou l'éthanol. Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10).
Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles équipement de protection et mesures d'urgence	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Couper toutes les sources d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Couvrir les résidus avec du carbonate de sodium ou de l'oxyde de calcium afin de neutraliser le produit. Ne pas utiliser d'absorbant à base de cellulose. Ne PAS rincer à l'eau. Assurer une bonne aération des lieux. Lors de la manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat. Utiliser un appareil respiratoire au besoin. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
---	---

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Conditions d'entreposage	Entreposer dans un endroit frais et sec. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de la chaleur, de l'air, de l'humidité et des produits incompatibles. Utiliser des systèmes de ventilation et appareils électriques mis à la terre et ne produisant aucune source d'allumage (étincelles). Protéger des rayons du soleil.
Méthode et équipement de manutention	Embouteiller dans le verre seulement. Assurer une bonne aération. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter l'ingestion et l'inhalation. Éviter tout contact avec l'eau. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Mettre à la terre l'équipement fixe ainsi que les contenants qui servent au transvasement et le matériel de façon à prévenir l'accumulation d'électricité statique. Porter l'équipement de protection individuel lors de la manutention. Assurer toujours une bonne ventilation. Transport selon TMD (réf. Section 14)

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs d'exposition

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Valeur	Base
CHLORURE D'ACÉTYLE	75-36-5	VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Canada. LEP Colombie Britannique
		VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air

Ventilation	Utiliser une hotte.
Respiratoire	Si un travail sous la hotte n'est pas possible, ou si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.
Gants	Manipuler avec des gants.
Yeux	Ecran de protection (20 cm minimum).
Chaussures	Chaussures de sécurité.
Vêtements	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
Contrôle d'ingénierie	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide.
Apparence	Liquide incolore.
Odeur	Odeur piquante, âcre, nauséabonde.
Seuil olfactif	1.00ppm
pH	Donnée non-disponible.
Point de fusion / congélation	-112°C
Point initial d'ébullition	52°C
Plage d'ébullition	Données non disponibles
Point d'éclair	4°C
Taux d'évaporation	2.3 (Éther=1)%
Inflammabilité	Oui
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)	7.3% v/v
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)	19% v/v
Tension de vapeur	320 hPa à 20 °C.
Densité de vapeur	2.70 (air=1)-
Densité	1.104g/ml à 25°C
Solubilité	Décomposé par l'eau et l'alcool. Miscible avec le benzène, le chloroforme et l'éther.
Coefficient de partage--n-octanol/eau	Données non disponibles
Température d'auto-inflammation	390°C
Température de décomposition	Données non disponibles
Viscosité	Données non disponibles

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Le matériau peut réagir violemment avec de l'eau. Produit inflammable, peut s'enflammer avec source d'ignition, si température au-dessus du point d'éclair. Peut réagir violemment avec les substances incompatibles.
Stabilité chimique	Réagit avec l'eau.
Risque de réactions dangereuses	Réagit violemment au contact de l'eau. Peut réagir violemment au contact de substances incompatibles. Liquide et vapeurs très inflammables.
Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations)	La chaleur, l'eau et l'humidité. Éviter l'accumulation d'électricité statique. Chaleur, flammes et étincelles.
Substances incompatibles	Les agents oxydants forts (acide nitrique, acide perchlorique, les peroxydes, les chlorates et les perchlorates), les bases fortes, l'eau, les alcools, les amines, le diméthyle sulfoxyde, le trichlorure de phosphore, la chaleur et l'humidité.
Produits de décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Vapeurs toxiques de chlorure d'hydrogène, de monoxyde et dioxyde de carbone, et d'oxychlorure de carbone (phosgène).

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

CHLORURE D'ACÉTYLE

Premières voies d'absorption	Ingestion et inhalation. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
Effets / symptômes de l'exposition aiguë :	L'effet corrosif supplantera la toxicité pour le produit concentré. Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritation et brûlures sévères pouvant entraîner l'ulcération de la cornée et la cécité. À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement étudié.
- Peau	Irritation sévère, brûlures et ulcérations des tissus. À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement étudié.
- Respiration	Spasmes, irritation et inflammation du nez, de la gorge et des poumons. Oedème du larynx et des bronches. Pneumonie chimique et oedème pulmonaire pouvant entraîner la mort. À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement étudié.
- Ingestion	Irritation et brûlures de la bouche, de la gorge, de l'oesophage et de la paroi abdominale. Dysphagie, crampes, diarrhées, méléna, hématomésose, sudation, salivation, tremblements, stupeur, convulsions, collapsus respiratoire, perte de conscience, coma et peut entraîner la mort. À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement étudié.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Sensation de brûlure, troubles nerveux, lésions aux yeux et aux poumons, douleurs dans la poitrine, toux, dyspnée, laryngite, maux de tête, vertiges, larmolement, suffocation, salivation, sudation, tremblements, pâleur, tachycardie, faiblesse musculaire, perte de poids et perte d'appétit, convulsions, nausées et vomissements. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
DL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral - Rat - 910 mg/kg. DL50 Dermal - Donnée non disponible.
CL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 - Inhalation - Donnée non disponible.

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité	Toxicité pour les poissons d'eau douce: Essai en statique CL50 - Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) - 25.2 - 70 mg/L, 96h.
Persistence et dégradation	Une persistance est peu probable d'après les informations fournies.
Potentiel de bioaccumulation	On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation.
Mobilité dans le sol	Mobilité peu probable dans le sol en raison de sa faible solubilité dans l'eau.
Autre effets nocifs	Nocif pour les organismes aquatiques. Ne pas jeter les résidus à l'égout.

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Mesures pour l'élimination	Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales / ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
Emballage contaminé	Éliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	1717
Appellation réglementaire	CHLORURE D'ACÉTYLE
Classification du TMD	3 Liquides inflammables 8 Matières corrosives
Groupe d'emballage	II
Indice de quantité limitée	1L
Indice PIU	3000
Dispositions particulières	-

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Liquides inflammables catégorie 2 Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 1B Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 1 Danger physique non classifié ailleurs catégorie 1 Danger pour la santé non classifié ailleurs catégorie 1
---------------	---

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2022-07-26